

PHILIPS

Action

TOUR
TIETEMA

Faites
l'opportunité de
gagner un vélo
**Philips OneBlade X
Tour de Tietema
Cannondale**
en édition limitée
d'une valeur de 12 000 euros
lors de l'achat d'un
Philips OneBlade*

Philips OneBlade
**TAILLEZ,
RASEZ
ET STYLISEZ**
tout avec un seul outil

* Valable lors de l'achat d'un modèle participant de Philips OneBlade, Philips OneBlade Pro, Philips OneBlade Intimate ou Philips OneBlade First Shave sur Bol.com, Voir www.philips.be/actions pour les conditions complètes de l'offre.

Comment faire pour avoir la chance de gagner le vélo Philips OneBlade X Tour de Tietema Cannondale en édition limitée d'une valeur de 12 000 euros ?

Note : téléchargez la facture dans votre compte Bol, vous en aurez besoin lors de l'inscription.

Étape 1 : Allez sur www.philips.be/actions et cliquez sur l'action correspondante.

Étape 2 : Remplissez vos informations et téléchargez la preuve d'achat ainsi que votre slogan original. Vous recevrez un e-mail de confirmation dans l'heure qui suit votre inscription.

Étape 3 : Après approbation, Philips s'efforcera de contacter le gagnant dans un délai de 4 semaines. Pour les conditions complètes de l'offre, consultez www.philips.be/actions.

Numéros de modèle participant :



QP2724/31
QP2834/31



QP4631/65
QP6542/15
QP6552/30



QP1924/30



QP1324/30

Conditions de l'action :

1. Organisateur

L'organisateur de cette action est Philips Consumer Lifestyle B.V., situé et ayant son bureau à High Tech Campus 52, 5656 AE Eindhoven, Pays-Bas.

2. Durée

L'action dure du **1er au 31 octobre 2025**. L'inscription peut se faire jusqu'au **7 novembre 2025**.

3. Conditions de participation

- L'action ne concerne que les achats effectués par des consommateurs en Belgique sur Bol.com pour l'achat d'un Philips OneBlade, Philips OneBlade Pro, Philips OneBlade Intimate et Philips OneBlade First Shave avec les numéros de modèle **QP2724/31, QP2834/31, QP4631/65, QP6542/15, QP6552/30, QP1924/30 et QP1324/30**.

- De plus, vous devez soumettre un slogan original. Le slogan à compléter est :

"Je suis fan de Philips OneBlade parce que..."

- Les mineurs ont besoin de l'autorisation d'un parent ou tuteur. Philips se réserve le droit de demander une preuve écrite de l'autorisation.

- Chaque personne ne peut participer qu'une fois à l'offre.

- Les employés du groupe mondial de sociétés Philips, leurs familles et tous ceux impliqués professionnellement dans cette action ne sont pas autorisés à participer.

4. Inscription

Pour participer à cette action, les participants doivent s'inscrire au plus tard le **7 novembre 2025** via le formulaire d'inscription sur la page de l'action de Philips www.philips.be/actions. Les informations que vous fournissez ne seront utilisées que pour vous contacter concernant l'action.

5. Gagnant

Le gagnant est la personne qui a proposé le slogan le plus original. Un panel Philips déterminera quel slogan est le plus original. Philips se réserve le droit de remettre le prix au gagnant et d'utiliser son nom ainsi que les photos prises lors de la remise du prix à des fins promotionnelles.

6. Prix

- Le prix de cette action est un vélo Philips OneBlade X Tour de Tietema Cannondale en édition limitée.
- Le prix n'est pas échangeable contre de l'argent.

7. Inscriptions invalides

Si une inscription invalide est sélectionnée, celle-ci ne sera pas traitée et vous ne serez pas éligible pour le prix.

8. Participation exclue

- Philips se réserve le droit de refuser une inscription : I) si Philips la juge contraire à cette action, II) si Philips la considère contraire à la bonne foi ou III) pour d'autres raisons raisonnables, à l'entière discrétion de Philips.

- Cette offre n'est pas valide en combinaison avec d'autres actions et/ou offres.

9. Responsabilité et annulation

- Philips est en droit d'annuler cette action à tout moment et/ou de modifier les conditions après notification des détails pertinents, tant que cela ne nuit pas aux participants.

- Philips peut suspendre ou terminer l'action à tout moment si elle est contraire à la législation ou à d'autres réglementations (volontaires) applicables, ou si un tiers revendique que l'action est contraire à celles-ci. Les participants ne peuvent prétendre à aucun dédommagement dans de tels cas.

- Philips n'est pas responsable des retards ou manquements résultant d'une circonstance qui ne lui est pas imputable ou qui est hors de son contrôle. Une preuve d'expédition ne vaut pas comme preuve de réception.

10. Politique de confidentialité

La politique de confidentialité de Philips s'applique à cette action, disponible sur www.philips.com/privacy.

11. Réclamations

Les réclamations concernant cette action peuvent être soumises par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus. Toutes les réclamations seront traitées conformément à la procédure de réclamation.

12. Droits et obligations

Les droits et obligations des participants à cette action ne sont ni transférables ni négociables.

13. Législation et juridiction

- Cette action est exclusivement régie par le droit belge. Ces conditions générales seront également interprétées conformément au droit belge.

- Tous les litiges, réclamations ou autres actions légales imputables ou liés à cette action sont soumis à la juridiction non-exclusive du tribunal de Bruxelles, Belgique.

- Si une disposition de ces conditions est jugée invalide ou inapplicable, cette disposition sera remplacée par une disposition valide, applicable qui se rapproche le plus possible de l'intention de la disposition originale et toutes les autres dispositions demeureront en vigueur.

14. Acceptation

En participant à cette action, les participants acceptent et confirment que ces conditions générales s'appliquent.

15. Contact

Pour plus d'informations ou réclamations, veuillez contacter le service téléphonique d'assistance aux consommateurs Philips via www.philips.com/support.

Vous trouverez plus d'informations et la liste des magasins participants en surfant sur www.philips.be/actions ou en appelant la ligne Consommateurs : Belgique : **027 007260** (tarification locale) Grand-Duché de Luxembourg : **24871095** (tarification locale). (Tarif local, des frais supplémentaires peuvent être facturés par votre fournisseur de réseau (mobile)).

X.com/PhilipsCare_BE

Facebook.com/PhilipsBelux



Philips décline toute responsabilité à l'égard de retards ou d'embarras lors de l'exécution de cette action et qui seraient indépendants de sa volonté. Cette action est organisée par Philips Belgium N.V. Pour toute question ou remarque, adressez-vous à la ligne Consommateurs Philips. Pour la Belgique : 027 007260 (tarification locale). Pour le Grand-Duché de Luxembourg : 24871095 (tarification locale). Vos données personnelles seront traitées afin de vous envoyer un vélo Philips OneBlade X Tour de Tietema Cannondale en édition limitée. Philips applique dans ce contexte une politique de respect des données privées que vous pouvez trouver à l'adresse www.philips.be/privacypolicy